

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École secondaire Jeanne Mance
10 mars 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Jeanne Mance tenue le 10 mars 2026 à 18h au 4240, rue De Bordeaux à Montréal et sur Teams.

Sont présents :

Parents :

Virginie Fortin, Violaine Campo, Cathy-Soleil Cyr-Racine, Leslie Bellessa, Martin Hutchison et Armandine Siess

Membres du personnel :

David Jean-Louis (technicien éducation spécialisée), Émilie Renaud-Roy (enseignante), Caroline Béliveau (enseignante), Marguerite Potvin (enseignante) et Léonie Gauthier-Richard (conseillère en orientation)

Élèves : Muhammad Ibrahim Qureshi et Katia Bazouamon

Représentant(s) de la communauté : Joëlle Dalpé et Clément Blondeau

Membre du public : Agathe Kissel et Sébastien Carzunel

Sont invités à la séance :

Directeur: Olivier Roy

Sont absents : Pascal Planeille (enseignant), Clémence Boisvenue (élève substitut), Amélie-Shuka Gadbois-Blanchette (enseignante), Constance Walton (enseignante) et Manon Cloutier (directrice administrative)

Ordre du jour de la séance

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes : 18h05)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes : 18h10)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 février 2026) (10 minutes : 18h20)
4. Parole au public (15 minutes : 18h35)
5. Examen de français du 20 mars et du 7 mai Approbation (10 minutes : 18h45)
6. Ajout aux règles de vie de l'école (Code de vie) Approbation (20 minutes : 18h55)
7. Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) Approbation (15 minutes : 19h10)
8. Points d'information (48 minutes : 19h58)
 - 8.1. Direction
 - 8.2. Personnel enseignant



- 8.3. Personnel de soutien
- 8.4. Personnel professionnel
- 8.5. Membres de la communauté
- 8.6. Membres élèves
- 8.7. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
- 8.8. OPP
- 8.9. Divers
 - 8.9.1 Coupures classes d'adaptation
 - 8.9.2.
 - 8.9.3.
 - 8.9.4.

8. Levée de la séance (20h00)

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum

Madame Virginie Fortin déclare la séance ouverte. Il est 18h10.

Bienvenue aux deux (2) parents présents : Agathe Kissel et Sébastien Carzunel.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Virginie Fortin fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Muhammad Ibrahim Qureshi et appuyé par madame Armandine Siess que l'ordre du jour soit adopté.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 février 2026)

Ce point est reporté à la prochaine séance.

4. Parole au public

Nous notons la présence de parents membres de l'OPP et du comité bibliothèque, madame Agathe Kissel et monsieur Sébastien Carzunel.

Monsieur Sébastien Carzunel débute en mentionnant que plusieurs parents ont des inquiétudes sur l'avancement du projet de la bibliothèque. Au départ, le projet a été géré afin d'éviter de tomber dans la grande machine de la CSSDM. Cependant, force est de constater qu'il y a la lourdeur dans le processus depuis plusieurs semaines. Les étagères sont presque vides et on ne comprend pas que rien ne bouge. Cette question ne semble pas vouloir être réglée rapidement. Il semblerait qu'il faille attendre l'inventaire fait par la CSSDM.

Il rappelle qu'à la base, c'est un don du député Amir Khadir qui a été fait pour la bibliothèque. Le CÉ a demandé à l'OPP de s'en occuper, mais comment se sortir d'attendre des autorisations, des inventaires de livres, etc. Il y a toujours quelque chose à régler, nous sommes continuellement dans l'attente.



Monsieur Olivier Roy dit qu'effectivement, au départ nous voulions faire cela simple, mais il a eu à se prononcer sur un projet de commandites (10 000\$ de la caisse Desjardins), qui devait être signée par la CSSDM. Monsieur Olivier Roy n'a pas les autorisations à son niveau pour signer ce projet de commandites avec l'institution financière. Il a dû présenter le projet de commandites à la CSSDM et, par la bande, ils se sont mis à poser des questions sur le projet de la bibliothèque. Il leur a envoyé les plans. La CSSDM a alors demandé à ce qu'un plan de phasage soit fait de leur côté, pour qu'après, il puisse travailler sur une entente de commandites avec Desjardins. La traite bancaire a été faite au nom de l'école déjà à la caisse, mais sans plan de phasage, on ne pourra pas faire d'entente. Il y a eu une rencontre à ce propos en janvier avec la CSSDM pour que les ressources matérielles puissent prendre connaissance du projet directement à l'école, avec la présence de deux (2) bibliothécaires. Les bibliothécaires sont toutes gérées centralement à la CSSDM. Ce sont des techniciens(ciennes) en documentation qu'on retrouve dans les écoles.

Il semble qu'il y a deux (2) enjeux : un enjeu avec le rayonnage et un deuxième sur les cloisons au fond de la bibliothèque. Monsieur Olivier Roy a réussi à régler ce dernier. Il y a trois (3) façons de les retirer : employés de la CSSDM, retrait par des bénévoles ou par un fournisseur externe.

Pour le rayonnage, les bibliothécaires disent qu'on ne peut pas se permettre de libérer autant d'espace dans la bibliothèque. Nous avons un budget entre 18 000 et 25 000\$ pour acheter des livres à chaque année. Ils sont donc frileux à retirer les deux (2) tablettes du haut des rayonnages pour l'instant. Elles sont encore en analyse là-dessus. Si on enlève le rayonnage, c'est un entrepreneur privé qui doit le faire et nous sommes en attente de soumissions.

Monsieur Sébastien Carzunel demande comment les parents peuvent aider à ce que le projet avance. Ils sont tannés, ils se buttent à l'inertie. Monsieur Olivier Roy est en attente de tous leurs processus et il les talonne régulièrement. Il devrait avoir le plan de phasage très bientôt. Avec cela, il pourra faire l'entente avec la caisse Desjardins.

Madame Virginie Fortin s'est fait dire par la CSSDM que nous devrions avoir 27 000 livres dans la bibliothèque. Pour sa part, quand elle fait les calculs, cela lui donne plutôt 14 000 livres. Elle a demandé le nombre de livres en circulation à la technicienne en documentation de l'école et celle-ci lui disait ne pas pouvoir lui fournir cette donnée. C'est comme si on n'est pas capable de savoir le nombre de livres que nous avons véritablement à l'école. Tous s'en montrent très étonnés.

Il semblerait que dans les dernières années, un élagage des livres aurait été fait par le personnel, il y aurait beaucoup moins de livres que par le passé, comme si les livres s'étaient évaporés. En regardant les photos datant d'il y a 2 ou 3 ans, on constate que des rayonnages ne sont plus là.

Madame Émilie Renaud-Roy mentionne que les séries classe désuètes, qui n'étaient plus utilisées, sont disparues (autour de 1000 livres selon son estimation). Plusieurs enseignants ont de petites bibliothèques dans leur classe. Elle croit aussi que les dictionnaires dans l'école sont étiquetés comme des livres de la bibliothèque, ce qui peut nuire au décompte des livres.

L'enjeu de la bibliothèque est que la bibliothécaire de la CSSDM a peur de manquer d'espace. Ça serait aussi une préoccupation de la technicienne en documentation de l'école.

Madame Marguerite Potvin suggère d'aller au prochain CA de la CSSDM qui est le 22 avril prochain pour poser des questions et faire part du sujet.

Monsieur Olivier Roy attend pour l'instant une réponse de la bibliothécaire sur le nombre de livres. Il va la relancer et lui faire part de l'offre des parents de faire le décompte.

Madame Agathe Kissel demande si tous les documents enlevés de la bibliothèque, sont retirés du logiciel Regard? Si pour la CSSDM, Regard fait office de chiffres officiels et qu'ils ne permettent pas d'aller vérifier, c'est un problème et on n'a plus de pouvoir comme parents et comme CÉ. Monsieur Sébastien Carzurnel ajoute que si c'est compliqué avec la CSSDM, on peut toujours faire un recomptage informel de notre côté, pour avoir nos arguments.

Madame Leslie Belessa mentionne qu'il se peut que les bibliothécaires de la CSSDM ont des objectifs ou des collections standards qui doivent être présents dans une école secondaire et ce n'est pas le cas à Jeanne Mance, ce qui pourrait expliquer leurs réticences.

Madame Agathe Kissel mentionne qu'avec l'argent de la caisse, nous serons à 35 000\$ amassés pour le projet. Elle parle du 5000\$ donné par la société de développement commerciale (SDC) de l'avenue du Mont-Royal il y a un an et demi et le projet n'a toujours pas avancé. C'est gênant et cela met notre réputation en jeu. Il faut parler des résistances de la technicienne en documentation sur ce projet. Monsieur Olivier Roy va lui adresser la situation. Il ajoute que si l'enjeu est le rayonnage, on peut en ajouter au mur. Pour les trois (3) soumissions pour retirer des tablettes, il mentionne qu'on parle de soumissions dans les cinq (5) chiffres. C'est très cher. Il n'y a pas d'entreprises homologuées pour couper des tablettes en fer. La CSSDM va les analyser et nous envoyer la plus basse.

5. Examen de français du 20 mars et du 7 mai 2026 Approbation (10 minutes : 18h45)

Monsieur Olivier Roy mentionne qu'il y aura un examen de français :

- Pour les élèves de 5^e secondaire en am : examen du ministère.
- Pour les élèves de 1^{ere} à 4^e secondaire en am : examen d'écriture pour se pratiquer, le même jour.

Avec le tiers-temps accordé à certains élèves, une levée de cours en après-midi est demandée pour ces deux (2) journées.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Virginie Fortin et appuyé par madame Violaine Campo que les cours soient levés en après-midi lors des examens de français du 20 mars et du 7 mai 2026.

6. Ajout aux règles de vie de l'école (Code de vie) Approbation (20 minutes : 18h55)

Monsieur Olivier Roy propose de modifier le code de vie, entre autres sur le vouvoiement. Le document présente l'ensemble de modifications entrées en vigueur. Il en fait la lecture.

Ces nouvelles règles seront ajoutées dans l'agenda 2026-2027. Les élèves en seront informés d'une façon ou d'autre.

Monsieur Clément Blondeau mentionne que ce n'est pas très inclusif les termes *madame* et *monsieur*. Est-ce qu'on pourrait ajouter ou *le titre choisit* ? Monsieur Olivier Roy répond qu'il comprend, mais que cela représente le texte du règlement. Il ne sait pas s'il a la latitude d'ajouter une 3^e option.

Madame Joelle Dalpé dit qu'on peut avoir un échange courtois sans répondre *Madame* ou *Monsieur*. Madame Émilie Renaud-Roy dit qu'on peut ajouter une autre marque de civilité choisit par la personne. Dans ce cas, Monsieur Olivier Roy devra valider auprès du service juridique et retourner consulter le CPEPE après. Madame Violaine Campo propose qu'on retourne faire nos devoirs. Madame Joelle Dalpé ajoute que nous avons un club LGBTQ+, une école ouverte, des toilettes neutres, il y aurait un manque de cohérence de mettre dans l'agenda *Monsieur-Madame*. Pour elle, cela va à l'encontre ce qu'on essaie de montrer à nos jeunes.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Émilie Renaud-Roy et proposer par madame Armandine Siess de ne pas adopter les ajouts aux règles de vie de l'école, tel que présentés. Le seul point d'achoppement est le point 4.

7. Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) Approbation (15 minutes : 19h10)

Monsieur Olivier Roy présente à l'écran un sommaire des sorties éducatives pour tous les foyers de l'école.

Pour les deux (2) jours de camping à la SEPAQ pour les classes d'accueil, ils ont obtenu une bourse de 7000\$ pour l'achat de matériel de camping durable.

Madame Armandine Siess revient sur les coupures de 20% dans les sorties culturelles, elle demande ou en sont nos différentes enveloppes pour les sorties? Monsieur Olivier Roy a pris l'engagement de financer toutes les sorties sur l'île de Montréal, accessibles en transport en commun. Les enveloppes sont déjà épuisées, mais il pourra couvrir avec le budget régulier, qu'il peut utiliser comme il le souhaite. Madame Armandine Siess demande si cet argent pourrait être utilisé pour la bibliothèque. Monsieur Olivier Roy répond que oui, s'il en reste, mais il n'en reste pas habituellement.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Beliveau et appuyé par monsieur David Jean-Louis d'approuver les sorties, tel que présentées.

8. Points d'information

8.1. Direction

Monsieur Olivier Roy mentionne que c'est l'opération choix de cours qui bat son plein. Il compile cela actuellement. Ils vont s'occuper des élèves qui n'ont pas fait le choix. C'est ce choix qui prépare la prochaine année scolaire. Il précise que c'est un classement provisoire, basé sur les deux (2) premiers bulletins. Madame Virginie Fortin mentionne que si un élève du PEI échoue un cours, il n'a plus le choix du PEI lors du choix de cours.

Monsieur Olivier Roy mentionne qu'un événement phare de l'école approche, soit la semaine des arts, qui aura lieu dans la semaine du 30 mars. Superbe exposition avec un thème différent à chaque année. Le vernissage aura lieu le 1^{er} avril à 17h; toute la communauté est invitée. Il travaille avec les écoles primaires du secteur pour qu'ils

viennent visiter. Il est question de libérer les enseignants d'arts pour qu'ils fassent des visites guidées durant le jour pour les élèves du primaire.

Madame Émilie Renaud-Roy questionne sur les toilettes. Monsieur Olivier Roy répond que la plomberie a été faite et que les nouvelles cloisons ont été reçues. L'ouvrier va commencer à installer les cloisons dans les toilettes des filles très prochainement.

Monsieur Olivier Roy mentionne qu'on a ajouté des affiches au 2^e et 3^e étage pour dire aux élèves qu'ils peuvent utiliser les toilettes. Madame Émilie Renaud-Roy demande ce qui arrive avec la demande que les surveillants viennent débarrer les toilettes durant les pauses. Monsieur Olivier Roy n'est pas fermé à l'essayer, mais il y aura des défis (rapprochements intimes, graffitis ou consommation). Les enseignements vont aussi surveiller, car cela fait partie de leur tâche.

8.2. Personnel enseignant

Rien à signaler.

8.3. Personnel de soutien

Monsieur David Jean-Louis mentionne qu'il y a eu la semaine de persévérance scolaire et il remercie monsieur Clément Blondeau pour l'organisation des activités. Ils ont sollicité des commerçants et ils ont reçu trois (3) cadeaux pour des élèves qui ont vécu des réussites.

8.4. Personnel professionnel

Madame Léonie Gauthier-Richard fait référence aux élèves demandeurs d'asile. Ils progressent, ils font la francisation, cela n'est pas facile pour eux de vivre ça. Quand ils ont fini leur secondaire, ils n'ont pas d'options, à moins de payer les frais de scolarité pour les élèves étrangers. On les oublie et on entend des choses sur eux et elle trouve cela extrêmement injuste. Elle les accompagne pour faire leurs demandes aux CEGEPS. Par le passé, la fédération des cégeps avait des enveloppes du gouvernement, mais cette enveloppe n'a pas été renouvelée cette année. Ils n'ont pas accès aux services de recherche d'emplois non plus.

8.5. Membres de la communauté

Madame Joelle Dalpé (Plein Milieu) : Elle a quitté au cours de la rencontre.

Monsieur Clément Blondeau (CODEM) :

- Employabilité pour l'été : 6 ateliers sur plusieurs domaines d'emploi. Tu ressorts avec ton CV fait et des lettres de présentation.
- Foire d'emploi jeunesse : 6 employeurs seront présents à l'école (CIUSS, maison de jeunes, épicerie, etc.) le 2 avril 2026.
- CIEQ : entreprise étudiante, par et pour les étudiants. Il y aura un recrutement pour différents rôles. L'argent des contrats est redistribué entre tous les jeunes. Il en fera la promotion dans l'école.
- Analyse et sélection des projets jeunesse : aide aux devoirs en français, 20 jeunes la première semaine, 24 jeunes la 2^e semaine. Très belle communauté, qui se soutien.
- Comité LGBTQ+ : Va super bien et des nouveautés à venir! A suivre!

- Friperie : Commande passée, 26 pantalons arrivent bientôt!

8.6. Membres élèves

Monsieur Muhammad Ibrahim Qureshi mentionne que l'équipe de robotique des Dragons a été nommée finaliste pour le prix *safety award* (prix mondial). C'est une fantastique nouvelle.

Il en profite pour nous faire une suggestion pour l'album de finissants : il nous montre le modèle de son ancienne école, qui coûtait 15\$ (coût de fabrication 7\$). Cela peut être un moyen de gagner de l'argent.

8.7. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

Madame Violaine Campo mentionne les points qui ont été présentés à la dernière rencontre.

- Loi 94 sur les signes religieux : Discussions très intenses, surtout dans les services de garde des CPE et des écoles primaires (touche le nouveau personnel ou ceux qui changent d'affectation)
- Parents bénévoles dans les écoles, dans les écoles alternatives
- Indice de défavorisation : Sera très impacté par le recensement de 2021. Écoles très touchées, sujet très débattu. (Jeanne Mance est à 9 sur 10, elle n'a pas changé d'indice).

8.8. OPP

Madame Armandine Siess mentionne que l'arrondissement va contribuer à la hauteur de 5000\$. Tous les documents leur ont été envoyés, mais on n'a pas eu de retour pour l'instant.

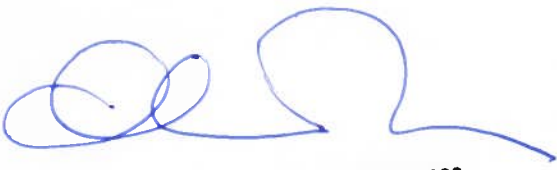
8.9. Divers

8.9.1. Madame Virginie Fortin mentionne qu'elle a fait une intervention au dernier CE de la CSSDM, sur les coupures dans les classes d'adaptation. Elle a posé une question, sans avoir de véritable réponse. Sa question : s'ils pensaient revenir sur les critères d'admission? On lui a fait la réponse que les enfants avec des plans d'adaptation sont à 50% dans les classes d'adaptation, ce qui est faux.

Programme de culture à l'école : Coupure de 25% l'an prochain et 50% l'année suivante, Madame Violaine Campo a exprimé des préoccupations, mais ça ne pouvait être discuté séance tenante. Ça sera possiblement intégrer au prochain ordre du jour du CE de la CSSDM.

9. Levée de la séance

Il est 20h06, la séance est levée.



23 JUIN 2026